

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SÉANCE

29/10/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 23 octobre 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, WATRELOT Patricia, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

ANDRIES Jean-Claude, GALAND Nicolas, DUFOUR Magalie, KARASIEWICZ Lucie, VANHOUTTE Audrey, DUBOIS Géraldine, GALAS Laurent, ZYMNY Alice, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Objet :

Admissions en non-valeur

Pouvoirs:

ANDRIES Jean-Claude à MAHIEUX Gilbert
KARASIEWICZ Lucie à HAINE-LEROY Nicole
VANHOUTTE Audrey à DENDIEVEL Marjorie
DUBOIS Géraldine à ORMAN Isabelle
GALAS Laurent à GRANDSART Frédéric
ZYMNY Alice à CUVILLIER Valérie
BIRMANN David à COQUELLE Doriane

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Madame DENDIEVEL Marjorie est désignée secrétaire de séance

Le Comptable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont demande au **Conseil Municipal de bien vouloir admettre en non-valeur les titres suivants**, représentant un montant total de 3.00 € :

TITRE	OBJET	MONTANT	MOTIF ADMISSION EN NON-VALEUR
777/2022	Vaisselle cassée	1.50 €	RAR inférieur seuil poursuite
879/2023	Vaisselle cassée	1.50 €	RAR inférieur seuil poursuite

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur les admissions en non-valeur des titres ci-dessus pour lesquels les poursuites se sont avérées infructueuses.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 3 novembre 2025

Le Maire

Valérie CUVILLIER

Accusé de réception en préfecture
062-216207241-20251103-D2025-10-29-037-DE
Date de télétransmission : 05/11/2025
Date de réception préfecture : 05/11/2025